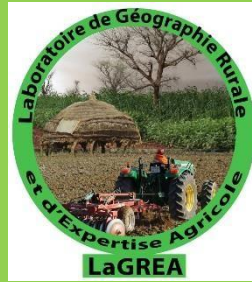




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*  
(J\_GRAD)



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2022

Volume 3

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE

**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON

**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>DJOHY Gildas Louis, SOUNON BOUKO Boni, IDRISOU Yaya, DOSSOU Paulin Jésus, YABI Jacob Afouda :</b> <i>Co-conception d'un modèle conceptuel des stratégies et des pratiques d'utilisation des pâturages naturels pour l'alimentation des troupeaux bovins dans un contexte de changements climatiques</i>	05-22
2	<b>DOSSO Yaya :</b> <i>Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	23-35
3	<b>SEIDOU Abdel Hack, ZANNOU Sandé et TCHAOU Sèvègni Brice :</b> <i>Echanges frontaliers et structuration de l'espace dans le plateau au sud-est du Bénin</i>	36-50
4	<b>DONGO KOUADIO Toussaint, ATTA Kouacou Jean-Marie :</b> <i>Analyse de l'évolution de la forêt classée de Songan DE 1986 à 2020 (Côte d'Ivoire)</i>	51-61
5	<b>OUEDRAOGO Soumaïla, YAMEOGO Lassane :</b> <i>Perceptions des agriculteurs de la région nord du Burkina Faso de l'usure des écosystèmes au carrefour des variabilités climatiques et de la dégradation des terres agricoles</i>	62-73
6	<b>SAGNE Félix Sédar, SOUGOU Abdoulaye, DIA Amadou Tidiane, SY Baba, SY Boubou Aldiouma :</b> <i>Cartographie diachronique de la dynamique spatio-temporelle des terres salées de la commune de Loul-Séssène, nord de l'estuaire du sine Saloum (Sénégal)</i>	74-91
7	<b>ZANNOU DJOSSE Vincent, AHOMADIKPOHOU Louis, TOHOZIN Antoine Yves et ZINSOU Raphaël :</b> <i>Contraintes de la production et de la commercialisation d'ananas biologique dans la commune de Tori-Bossito</i>	92-104
8	<b>SOULEY Kabirou :</b> <i>Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la commune rurale de Tchadoua au Niger</i>	105-116
9	<b>BISSOU GUIKAHUE Daniel :</b> <i>Espace maritime et émergence du tourisme dans les villages littoraux au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	117-127
10	<b>AKINDELE ABANICHE Akibou et SODEGLA LEOBOUI Lazare :</b> <i>Concepts des paramètres climatiques chez les Aja de la commune de Dogbo</i>	128-140
11	<b>YEO NOGODJI Jean :</b> <i>Orpaillage clandestin et recul de l'agriculture dans la sous-préfecture de Kokumbo</i>	141-160
12	<b>SOW ALASSANE Seydou, NIANG Souleymane, SY Abou Amadou, FAYE CHEIKH Ahmed Tidiane, SY Boubou Aldiouma :</b> <i>Réponse hydro-érosive et modélisation du fonctionnement hydro géomorphologique d'un bassin versant à forte dynamique structurale par ravinement : le bassin versant de Ourosogui (nord du Sénégal)</i>	161-179
13	<b>ISSA Maman-Sani, OGOUWALE Romaric, LODOUHOUE KANNAYI Frédéric, VISSIN W. Expédit :</b> <i>Caractérisation des risques hydro climatiques dans la bande côtière Avlékété-Togbin-Ouidah au sud Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	180-190

14	<b>SAIDOU Abdoukarimou</b> : <i>Analyse critique de la qualité des plans de développement communaux (PDC) au Niger : étude de cas des PDC de la zone du barrage hydro-électrique de Kandadji</i>	191-203
15	<b>DJASRA Edmond, BOUYO KWIN Narem Jim et TCHÉKOTÉ Hervé</b> : <i>Appuis des organisations non gouvernementales aux organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté dans le département du Mandoul oriental (Tchad)</i>	204-218
16	<b>ALLOGHO-NKOGHE Fidèle</b> : <i>Typologie de l'habitat et qualité de vie à Libreville (Gabon): vers un nouveau remodelage de l'espace urbain ?</i>	219-230
17	<b>N'GORAN KOUAME Fulgence</b> : <i>Pratique touristique et de loisirs dans les espaces péri-urbains dans la commune de Bouake : entre quête de quiétude et réappropriation du genre de vie rurale dans l'espace urbain</i>	231-242



## ECHANGES FRONTALIERS ET STRUCTURATION DE L'ESPACE DANS LE PLATEAU AU SUD-EST DU BENIN

### BORDER EXCHANGES AND STRUCTURATION OF SPACE IN THE PLATEAU IN SOUTH-EAST BENIN

SEIDOU Abdel Hack<sup>1</sup>, ZANNOU Sandé<sup>2</sup> et TCHAOU Sèvègni Brice<sup>3</sup>

Université d'Abomey-Calavi (UAC), Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Laboratoire  
d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et du Développement Durable (LATEDD).  
e-mails : [abdelseidou4@gmail.com](mailto:abdelseidou4@gmail.com)<sup>1</sup>; [sandezannou@yahoo.fr](mailto:sandezannou@yahoo.fr)<sup>2</sup>; [sevegni@yahoo.fr](mailto:sevegni@yahoo.fr)<sup>3</sup>

#### RESUME

*Les espaces frontaliers connaissent des mutations en matière de leur organisation compte tenu de l'importance des activités qui s'y mènent. La présente recherche vise à étudier l'impact des échanges frontaliers sur la structuration de l'espace frontalier dans le Département du Plateau.*

*Pour conduire la recherche, des enquêtes ont été réalisées dans les localités frontalières du Département du Plateau après la recherche documentaire. Aussi les données d'observation de la terre (DOT) notamment les images Landsat ont-elles été recueillies pour analyser les dynamiques en cours dans l'espace frontalier. Ensuite, les données obtenues ont été traitées et les résultats analysés à l'aide du modèle PEIR (Pression, Etat, Impact et Réponse).*

*Les échanges transfrontaliers sont organisés dans le Département du Plateau à travers la transaction par voie fluviale de Kétoukpè jusqu'à hauteur de Banigbé dans la Commune d'Ifangni et par voie terrestre d'Igolo jusqu'à hauteur de Idigny dans la Commune de Kétou. Compte tenu de leur dynamisme, on distingue trois types de zones : les zones dynamiques qui occupent 1485 km<sup>2</sup> soit 57,71 % de l'espace frontalier ; les zones tendues s'étalant sur 451 km<sup>2</sup> soit 17,53 % de l'espace frontalier et les zones amorphes couvrent 637 km<sup>2</sup> soit 24,76 %. Dès lors, il s'observe des modifications territoriales dans les espaces frontaliers du Département du Plateau. Des habitations et des infrastructures socio-communautaires (07 postes de douanes, 08 commissariats de la police républicaine et 04 unités dénommées Unité Spécialisée de Surveillance des Frontières, écoles et collèges) se construisent pour faciliter la vie des populations dans ces zones. En conséquence, les composantes environnementales subissent des pressions au profit des agglomérations qui s'élargissent au fil du temps. Dès lors, il est nécessaire que les outils de planification spatiale qui s'élaboreront dans le Département prochainement tiennent compte du dynamisme des espaces frontaliers.*

**Mots clés :** Département du Plateau, espace frontalier, échanges frontaliers, organisation de l'espace.

#### ABSTRACT

*Border areas are undergoing changes in terms of their organization given the importance of the activities that are carried out there. This research aims to study the impact of border exchanges on the structuring of the border space in the Plateau Department.*

*To conduct the research, surveys were carried out in the border localities of the Plateau Department after the documentary research. Earth observation data (DOT), in particular Landsat images, were also collected to analyze the dynamics underway in the border area. Then, the data obtained was processed and the results analyzed using PEIR (Pressure, State, Impact and Response) model.*

*Cross-border exchanges are organized in the Plateau Department through the transaction by river from Kétoukpè up to Banigbé in the Commune of Ifangni and by land from Igolo up to Idigny in the Commune of Kétou. Given their dynamism, three types of zones can be distinguished: dynamic zones which occupy 1,485 km<sup>2</sup> or 57.71% of the border area; tense areas spread over 451 km<sup>2</sup> or 17.53% of the border area and amorphous areas cover 637 km<sup>2</sup> or 24.76%. Consequently, territorial changes are observed in the border areas of the Plateau department. housing and socio-community infrastructure (7 customs posts, 8 republican police stations and 4 units called Specialized Border Surveillance Unit, schools and colleges) are being built to make life easier for the populations in these areas. As a result, environmental components are under pressure in favor of agglomerations that expand over time. therefore, it is necessary that the spatial planning tools that will be developed in the Department soon take into account the dynamism of border areas.*

**Keywords:** Plateau Department, border area, border exchanges, organization of space.

## INTRODUCTION

Depuis des millénaires, les échanges commerciaux ont occupé une place de choix dans les relations humaines. « Ils ont pris de l'ampleur à l'époque de la révolution industrielle durant laquelle la science et la technique ont donné les moyens de créer des richesses et de transporter les marchandises d'une partie du monde à une autre » (A. D. Aïchéou, 2017, p. 11).

En Afrique de l'ouest, les échanges internationaux ont souvent impliqué les différentes zones écologiques. C'est en effet « aux frontières de ces zones écologiques que se sont développés depuis la période précoloniale, les principaux marchés-entrepôts qui ont pendant longtemps garanti le dynamisme des échanges régionaux » (J. Igué, 1993, p. 21). Dans ces localités frontalières, « parfois en pleine nature, des marchés frontaliers surgissent, grandissent, enflent pour devenir des lieux de rassemblement souvent fugitifs de commerçants de diverses origines » (Y. C. Akpakla, 2020, p. 18).

Selon J. O. Igué et K. Zinsou-Klassou (2012, p. 12), « le besoin d'améliorer le niveau de vie des peuples victimes de la partition coloniale a toujours favorisé le dynamisme des espaces frontaliers », à travers une foule d'activités économiques largement dominées par les échanges commerciaux. Dès lors, « la frontière est un objet géographique séparant deux systèmes territoriaux contigus et ne se résume pas à une limite. Elle a des incidences sur l'organisation de l'espace (effets-frontière) et intègre une dimension politique (touche à la structuration d'une société) » (ABÉGIEF, 2013, p. 143). D'après B. Sanou et *al.* (2021, p. 88), « les fonctions des espaces frontaliers influent sur l'existence et l'organisation des groupes humains et de leurs espaces du fait de ce qu'impose cet espace ».

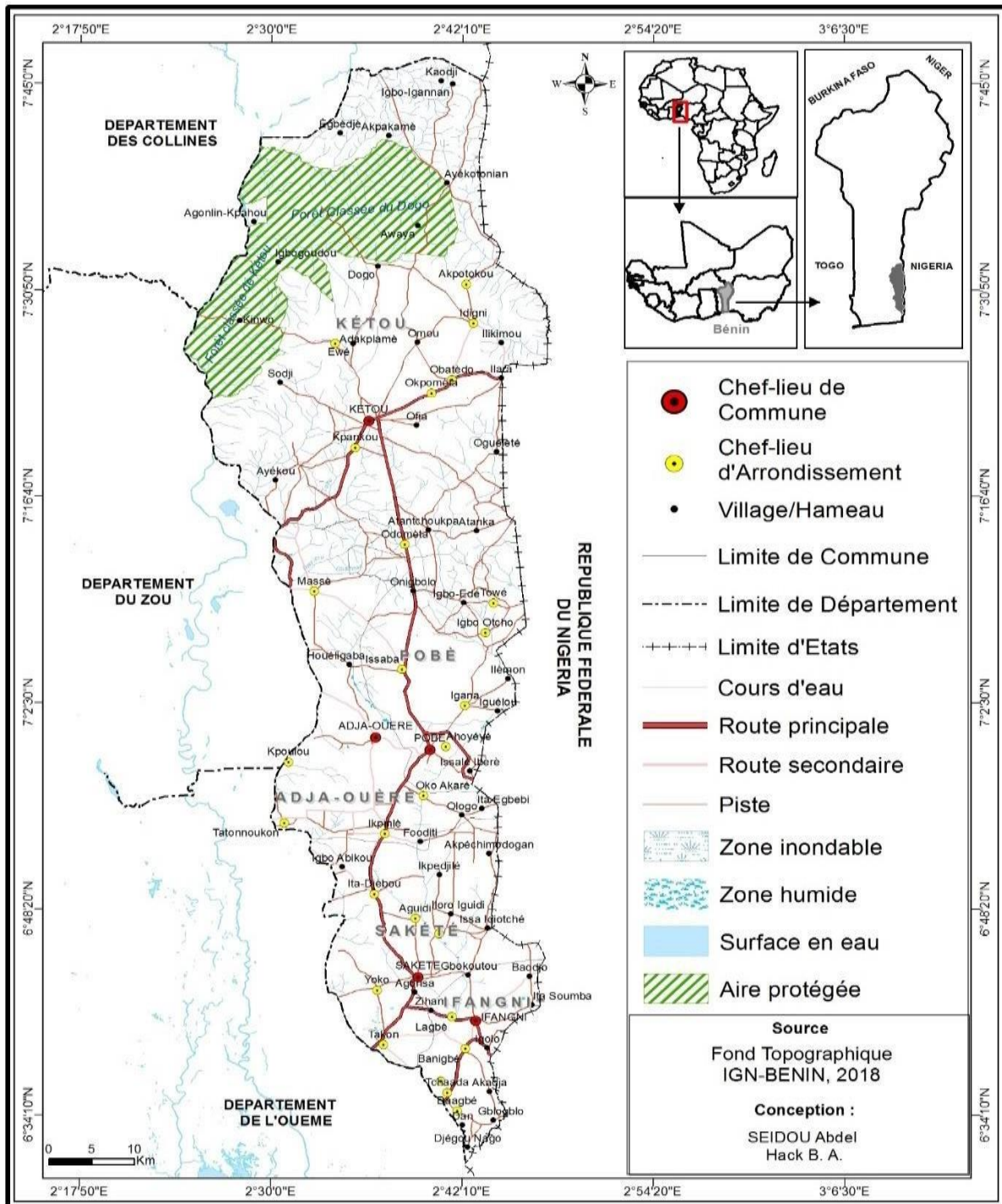
Au Bénin, il existe cinq grands espaces frontaliers : « l'espace bénino-nigérian, l'espace bénino-nigérien, l'espace bénino-burkinabè, l'espace bénino-togolais et la façade maritime » (SNAT, 2017, p. 78). Entre le pays et le Nigeria, les zones frontalières sont le théâtre d'une intense activité marchande portée par les marchands et les consommateurs. « L'activité marchande s'y intensifie à la faveur de l'exploitation des différentiels frontaliers par les acteurs, à partir de la mise en place de stratégies, générant des flux licites et illicites » (M.M Diallo, 2016, p. 6). Ce dynamisme des échanges influe sur l'organisation de l'espace avec la mise en place des infrastructures socio-communautaires et économiques dans les zones frontalières par l'Etat. Ce fait est très perceptible dans le département du Plateau où toutes les communes partagent une frontière avec le Nigeria. On constate le long de la bande frontalière, une organisation économique et sociale atypique, parfois singulière et différente de l'organisation générale du pays. C'est pourquoi la présente recherche tente de répondre à la question centrale qui se pose au regard des différents constats : quelles sont les incidences des échanges frontaliers sur la structuration de l'espace dans le Département du Plateau ? La recherche de réponse à cette préoccupation constitue l'objectif principal de cette étude.

## 1- MATERIEL ET METHODES

### 1-1 Présentation du milieu de recherche

Situé dans la partie méridionale du Bénin, le Département du Plateau est localisé entre 6°30'49" et 7°46'49" de latitude nord et entre 2°24'27" et 2°47'39" de longitude est. Il est limité au nord par le Département des Collines, à l'est par la République Fédérale du Nigeria, à l'ouest par le département du Zou et au sud par celui de l'Ouémé. D'une superficie de 3 392 km<sup>2</sup>, soit environ 3 % de la superficie nationale, il est subdivisé en cinq (5) communes avec Pobè comme chef-lieu ; les autres communes sont Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou et Sakété. Ces communes sont

subdivisées en 29 arrondissements et 218 villages et quartiers de ville (INStAD, 2016, p. 3). La Figure 1 présente la situation géographique et administrative du Département du Plateau.



**Figure 1 : Situation géographique du Département du Plateau**

### 1-2- Approche méthodologique

Plusieurs données ont été utilisées dans le cadre de cette recherche. Il s'agit entre autres des :

- données quantitatives relatives à la quantité des produits échangés : les flux entrants et sortants entre le Bénin et le Nigeria à travers les communes transfrontalières au Sud-est qui ont permis d'apprécier la nature et l'importance des flux au niveau des villages frontaliers parcourus ;

- données relatives aux infrastructures administratives et marchandes de l'espace frontalier béninois dans le Département du Plateau.

### ***1-2-1 Techniques de collecte des données***

Les techniques de recherche utilisées pour déterminer l'impact des échanges frontaliers sur la structuration de l'espace dans le Département du Plateau comportent la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire, l'entretien et l'observation.

#### **✓ Enquête par questionnaire**

Plusieurs groupes cibles sont impliqués dans les échanges sur l'espace transfrontalier du Département du Plateau. Il s'agit entre autres : des commerçants, des transporteurs et des passeurs. Diverses informations ont été recueillies auprès de ces derniers. Au niveau des commerçants, les informations relatives aux différents produits commercialisés, et les moyens de transport utilisés pour l'acheminement de ces produits ont été collectées. Les informations relatives aux produits transportés, aux différentes catégories de véhicules de transport ont été recueillies. En ce qui concerne les passeurs, les informations recueillies sont essentiellement liées aux types de produits et aux conditions dans lesquelles ils les font passer au niveau des frontières dans le Département du Plateau. Les enquêtes de terrain se sont déroulées dans huit (08) arrondissements frontaliers des cinq (05) Communes du Département à savoir dans la Commune de Kétou : Idigny et Odomèta ; Commune de Pobé : Towé et Ahoyéyé ; Oko-Akaré dans la Commune d'Adja-Ouèrè ; Aguidi dans la Commune de Sakété ; Ifangni et Banigbé dans la Commune d'Ifangni. L'unité de sondage retenue est le ménage car tous les acteurs ciblés ont un ménage.

La taille de l'échantillon est déterminée par la formule de J. Beaud et B. Marien (2003, p. 29) :  $n = (N \times 400) / (N + 400)$  avec  $n$  : le nombre de ménages enquêtés et  $N$  : l'effectif total des ménages des villages ciblés (15 339 selon les résultats de INStAD, 2013). Ainsi,  $n = (15543 \times 400) / (15543 + 400) = 389,96 \approx 390$  ménages.

La population mère est l'ensemble des ménages des acteurs du commerce transfrontalier (commerçants, transporteurs et passeurs) dans le secteur d'étude. Au total, trois cent quatre-vingt-dix (390) ménages ont été enquêtés sur quinze mille trois cent trente-neuf (15 339) ménages au total dans les huit arrondissements échantillonnés et le nombre varie d'une commune à une autre en fonction de l'effectif des ménages.

#### **✓ Entretien**

Pour mieux apprécier la structuration des échanges dans cet espace géographique, un entretien semi-structuré individuel est réalisé avec quinze (15) chefs services au niveau des cinq mairies du Département, quatorze (14) responsables des six postes de douane du Département, deux (02) responsables de la direction générale des douanes Ouémé/Plateau, cinq (05) agents de la police républicaine et cinq (05) agents des unités spéciales de surveillance des frontières du Département ainsi que dix (10) chefs traditionnels du secteur d'étude ; ce qui fait un total de 51 personnes ressources interviewées.

#### **✓ Observation**

Dans le but de cerner certaines réalités relatives à la problématique de l'étude, des observations ont été effectuées dans les zones frontalières. Elles ont permis de voir les différents produits échangés, le mode de transports, les infrastructures mises en place...

### ***1-2-2- Traitement des données et analyse des résultats***

Pour la saisie informatique des données, il a été réalisé un masque de saisie de données à l'aide du logiciel EPI DATA (Epi 3.1) avec un programme de contrôle de fourchettes et d'étendues pour ne saisir que des valeurs ou chaînes de caractères autorisés. Les résultats sont essentiellement présentés en tableaux de fréquences simples et en graphes. Pour la réalisation des graphiques, tableaux simples et croisés, les logiciels Word 2016 et Excel 2016 ont été



utilisés. Ces différents tableaux et graphiques ont été commentés et analysés pour une meilleure compréhension de l'organisation de l'espace frontalier. Certains indices ont été calculés à partir de quelques formules statistiques.

Le taux moyen annuel d'expansion spatiale exprime la proportion de chaque unité de végétation naturelle qui change annuellement. Ce taux annuel (**Ta**) est calculé à partir de la formule suivante :  $Ta = \frac{S2 - S1}{t2 - t1} \times 100$  (P. D. Kombienou, 2012, p. 78) avec : **S1** la superficie d'une unité de végétation à la date **t1** ; **S2** la superficie de la même unité de végétation à la date **t2** et **t** le nombre d'années entre **t1** et **t2**.

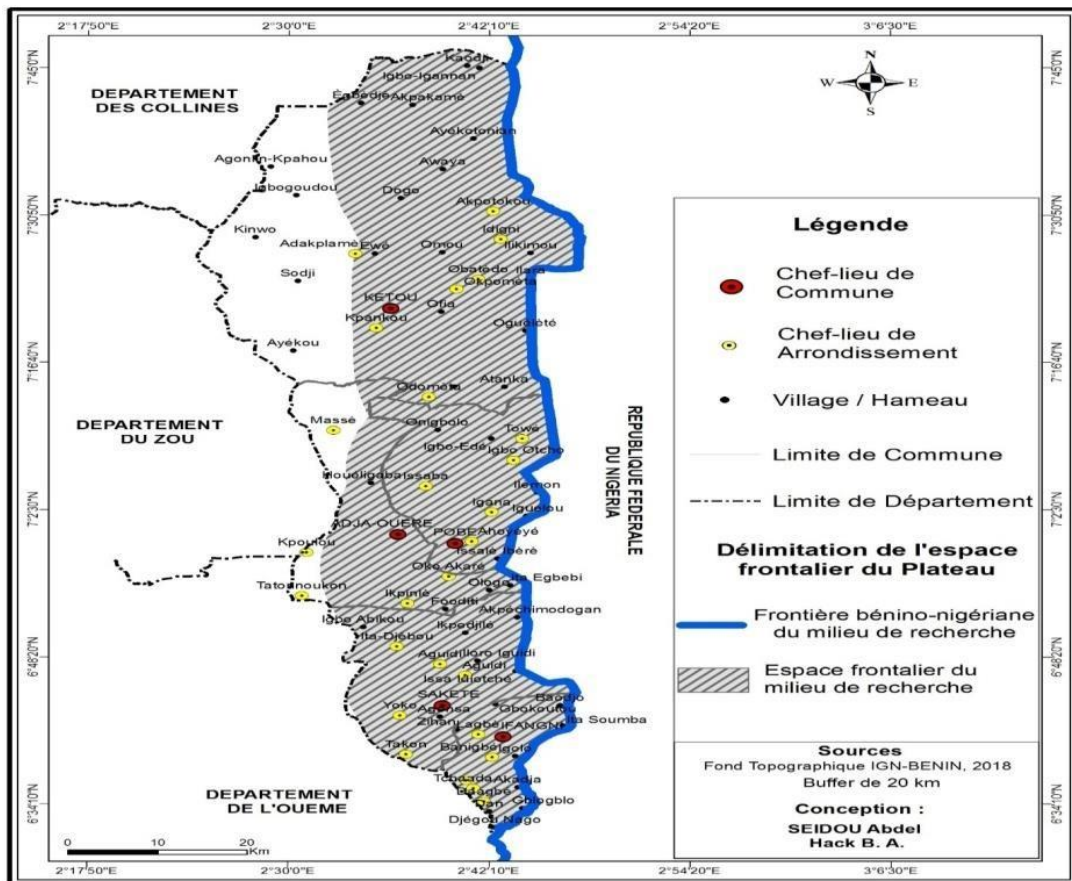
La démarche d'analyse des résultats est inscrite dans la logique du modèle PEIR (Pression - Etat - Impacts - Réponses).

## **2- RESULTATS**

### **Caractérisation des échanges frontaliers du Département du Plateau**

#### ***Délimitation de l'espace frontalier du Département du Plateau***

L'espace frontalier du Département du Plateau est une étendue de superficie située à la limite du territoire des communes du Plateau à la frontière avec le Nigeria. Cet espace frontalier est donc une aire sur laquelle se manifestent des effets attractifs liés à la dynamique des échanges commerciaux avec le Nigeria. Du nord du milieu de recherche au sud, cet espace est d'épaisseur variable et la dynamique des activités n'ont pas la même portée territoriale. Cet espace frontalier dans le Département du Plateau couvre 2 573 km<sup>2</sup> soit 75,85 % de la superficie totale du milieu de recherche. Ainsi, cela montre la proximité des communes de ce Département avec le Nigeria ; ce qui constitue un atout puisque ces périphéries frontalières créent des zones franches à caractère économique (telles que Towé, Igbo Otcho, Ita-Egbèbi, Ologo, Idigni, igolo, Akadja et Gblogblo) où se développent non seulement plusieurs activités économiques mais aussi et surtout un lieu de brassage culturel et même culturel. La figure 2 présente la délimitation de l'espace frontalier du Département du Plateau.



**Figure 2 :** Espace frontalier du Département du Plateau

**Organisation des échanges frontaliers dans le Département du Plateau**

Les échanges frontaliers se font dans le Département du Plateau au niveau des marchés via les entrepôts. Les marchés frontaliers sont des lieux dotés de caractéristiques sociales, économiques, culturelles et même stratégiques où l'on rencontre acheteurs et vendeurs de diverses nationalités. Ces marchés offrent une diversité de produits parmi lesquels, les produits manufacturiers occupent une place de choix. Les marchés sont les principaux lieux qui structurent l'espace transfrontalier. Ce sont des lieux publics, fixes et sûrs de rencontres où acheteurs et vendeurs se bousculent, voire rivalisent d'ardeur les jours d'animation. Les communes du Département du Plateau comptent plusieurs marchés frontaliers. Ces derniers se situent à une distance non éloignée de la frontière. Le tableau I fait la synthèse des marchés frontaliers que regorgent les communes du secteur d'étude.

**Tableau I :** Marchés frontaliers situés dans les communes du Département du Plateau

Communes	Arrondissement	Villages	Marché	Distance par rapport à la frontière
<b>Kétou</b>	Odometa	Atanchoukpa	Atanchoukpa	7 km
		Atanka	Atanka	5 km
		Tobolo	Tobolo	500 m
	Idigny	Illara	Illara Kanga	300 m
		Iwoyé	Iwoyé	100 m
		Iwoyé	Marché à bétail	500 m
<b>Pobè</b>	Iganan	Iganan	Iganan	4 km
	Ahoyéyé	Issalè-Ibéré	Abè-Ekpè	600 m

	Towé	Igbôkôfi	Igbôkôfi	300 m
<b>Sakété</b>	Aguidi	Assa-Idioché	Modogan	400 m
<b>Adja-Ouèrè</b>	Oko-Akaré	Etaègbèbi-Adéromou	Ilouda	550 m
<b>Ifangni</b>	Ifangni	Igolo	Igolo	100 m
		Ifangni	Ifangni	2 km

**Source :** Travaux de terrain, 2021

La commune de Kétou représente la première commune qui regorge d'un nombre important de marché frontalier qui s'élève à six (06). Les communes de Pobè et d'Ifangni viennent en deuxième position et comptent respectivement trois (03) et deux (02) marchés frontaliers chacun. Alors que les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè comptent chacune un marché frontalier. Il est à noter que chaque marché frontalier s'anime en moyenne dans un intervalle de quatre jours soit huit fois par mois. Un aspect important qu'il faut souligner est que presque chaque marché frontalier des communes du Plateau possède son correspondant du côté du Nigeria. Ces marchés sont situés non loin des principales voies d'accès et installés sur de grande superficie avec des boutiques ou hangars construits en matériaux précaires ou définitifs.

Outre les marchés, l'existence des magasins ou entrepôts de stockage de gros volumes de marchandises, destinées à franchir la frontière facilite les échanges frontaliers dans le Département du Plateau. Ces entrepôts frontaliers sont consacrés à la revente pour les grands commerçants. Au total, le Département comporte 116 entrepôts dont 25 dans le secteur Illara-Iwoyé, le secteur Igolo- Baodjo avec 22 entrepôts ; 26 entrepôts dans le secteur de Okéita et de Towé dans la commune de Pobè, 15 dans le secteur de Ologo- Iwinka, et 12 dans le secteur de Modogan dans la commune de Sakété (tableau II).

**Tableau II :** Point des entrepôts au niveau de l'espace frontalier du Département du Plateau

<b>Communes</b>	<b>Arrondissements</b>	<b>Espace frontalier</b>	<b>Nombre d'entrepôts</b>
Ifangni	Daagbé	Gbloblo, Daagbé	06
	Ifangni	Igolo, Baodjo	22
	Banigbé	Banigbé-Nagot	10
Sakété	Aguidi	Modogan	12
Adja-Ouèrè	Oko-Akaré	Ologo, Iwinka	15
Pobè	Towé	Towé	08
	Ahoyéyé	Okéita	18
Kétou	Idigny	Illara, Ilwoyé	25
Total			116

**Source :** Travaux de terrain, 2021

Le nombre d'entrepôts au niveau de ce Département est en pleine croissance car beaucoup sont en cours de construction étant donné que cela permet à leurs propriétaires de faire de bons bénéfices. La planche 1 montre les magasins de stockage des produits destinés aux échanges transfrontaliers.



**Photo 1 :** Grand magasin d'entreposage de riz à Iwoyé



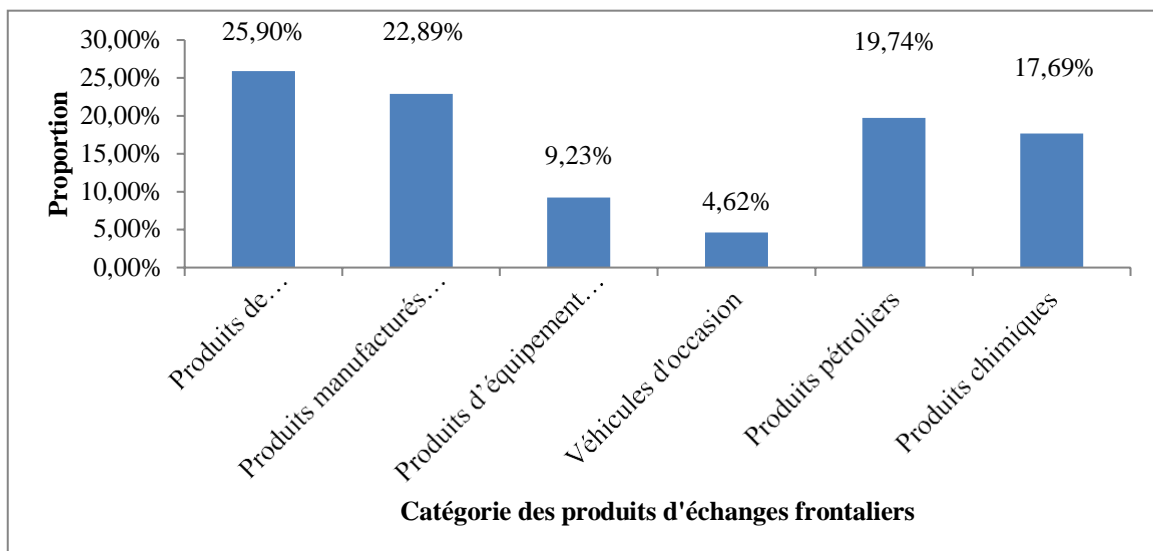
**Photo 2 :** Magasin en construction à Oké-Ita non loin de la frontière

**Planche 1 :** Magasin de stockage des produits destinés aux échanges transfrontaliers

**Prise de vues :** Seidou, décembre 2020

**Typologie des produits objets d'échanges transfrontaliers**

Situées à des dizaines de kilomètres de la capitale économique et celle politique du Bénin, les communes du Département du Plateau obtiennent une quantité importante de leurs produits à travers les échanges frontaliers avec le Nigeria. En effet, une kyrielle de produits fait l'objet d'échanges transfrontaliers notamment produits de consommation alimentaire (25,90 %), les produits manufacturés non alimentaires (22,89 %), les produits pétroliers (19,74 %), les produits chimiques (17,69 %), les produits d'équipement (9,23 %) et les véhicules d'occasion (4,62 %). La figure 3 présente l'essentiel des produits qui font l'objet d'échanges transfrontaliers dans le Département du Plateau.



**Figure 3 :** Principaux produits objets d'échanges transfrontaliers

**Source :** Travaux de terrain, 2021

L'échange de ces produits dans le Département du Plateau a d'influence sur le dynamisme de l'espace frontalier de même que sur son organisation spatiale. En effet, dans le souci de contrôler les activités et faciliter les conditions de vie des populations, des infrastructures ont

été mises en place aussi bien par les pouvoirs publics que par les acteurs desdits échanges eux-mêmes.

## **2.2- Incidences des échanges sur l'organisation de l'espace frontalier dans le Département du Plateau**

### *Dynamisme des espaces frontaliers*

Les espaces frontaliers ne présentent pas toujours les mêmes caractéristiques car ne présentant pas la même dynamique en matière de flux des échanges. Ainsi, on distingue trois catégories d'espace au niveau du Département du Plateau à savoir : espace dynamique, espace amorphe et espace tendu.

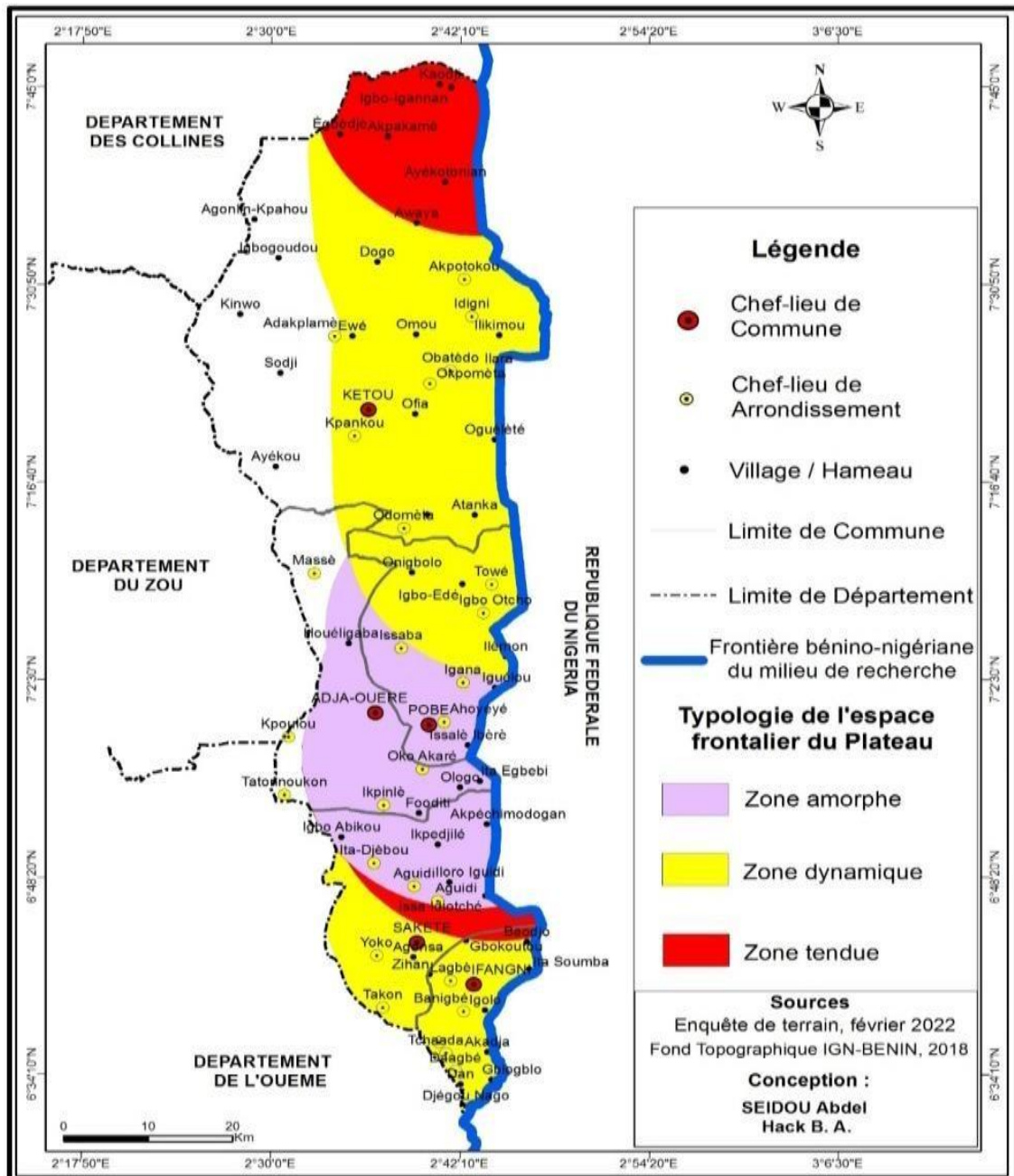
Il a été identifié des espaces dynamiques (57,71 % du secteur d'étude soit 1 485 km<sup>2</sup>) où le trafic des personnes et de marchandises est intense. Au sud du secteur d'étude, l'axe Djégou nago- Baodjo dans la commune d'Ifangni s'inscrit parfaitement dans cet espace. Au centre, on a l'axe Igana- Awaya. En effet, ces lieux sont l'une des frontières les plus pratiquées en termes de flux de voyageurs, de marchandises et constitue l'un des axes les plus sécurisés. Les espaces dynamiques occupent plus de la moitié du secteur d'étude ce qui confirme l'importance des échanges frontaliers dans le Département du Plateau.

Les espaces amorphes (24,76 % soit 637 km<sup>2</sup>) quant à eux concernent les lieux où les agglomérations ne sont pas très loin (5-8 km) de la ligne de séparation entre les 2 pays. Cet espace occupe le long du village de Aguidi dans la commune de Sakété jusqu'à hauteur de Igana dans la commune de Pobè. Dans cet espace, le trafic est diffus et emprunte plusieurs chemins ou itinéraires. Ce qui rend souvent diffus les échanges, ce sont les voies d'accès et plus encore les ouvrages de franchissement. Par exemple, le village de Issalè Ibèrè (commune de Pobè) qui est à environ 6 km de la frontière ne peut être ralliée en ligne droite. Il faut parcourir une dizaine de kilomètres de contournement pour atteindre la frontière.

Enfin, on distingue les espaces tendus qui sont considérés comme les plus dangereux en ce qui concerne la sécurité des usagers et occupent 17,53 % soit 451 km<sup>2</sup> du secteur d'étude. C'est le lieu où les localités sont très éloignées de la ligne de séparation (supérieur à 8 km). A première vue, on aurait pensé que ce sont des endroits assez vides et qui pourraient être confondus à des espaces amorphes. Dans la réalité, ce sont des espaces où les risques sont très élevés. L'origine de cette insécurité provient des échanges clandestins qui se mènent notamment le trafic de l'essence. Ces lieux paraissent banaux à cause de la distance qui sépare les localités de la frontière et des 2 côtés. Personne ne pourrait imaginer que c'est l'espace des plus gros trafics. Les échanges se font essentiellement la nuit et le point de rupture de charge apparaît sur les images comme une agglomération mais non bâtie. Il faut noter que cette zone est la moins représentée dans le secteur d'étude.

La figure 4 présente l'étendue des trois zones dans le secteur d'étude.





**Figure 4 :** Typologie de l'espace frontalier du Département du Plateau

***Concentration des infrastructures socio-communautaires dans les espaces frontaliers du Département du Plateau***

Pour diverses raisons liées notamment à la sécurité des usagers des espaces frontaliers et la facilitation des conditions de vie des populations, des infrastructures administratives et socio-communautaires ont été implantées dans les espaces frontaliers du Département du Plateau.

✓ **Infrastructures de contrôle (Postes douaniers)**

Les douaniers représentent l'un des principaux acteurs qui animent la vie frontalière du secteur à travers leurs missions. Il faut noter que la principale mission assignée aux services des douanes est la surveillance en permanence de la frontière entre le Bénin et le Nigeria et la perception des taxes douanières sur toutes les marchandises en importation et en exportation dans le secteur. Ainsi, tout produit qui quitte le Nigeria pour les communes du Plateau ou qui quitte le

Bénin via les communes du Plateau pour le Nigeria doit être dédouané. Pour mieux accomplir leurs tâches très pénibles, les postes de contrôle et de surveillance sont installés sur des pistes stratégiques afin de canaliser les mouvements d'éventuels fraudeurs. Les patrouilles organisées de jour comme de nuit ont un effet dissuasif sur les populations riveraines. Dans le secteur d'étude, il existe sept (07) postes et brigades de douane (tableau III).

**Tableau III : Postes de douanes installées dans le Département du Plateau**

Communes	Arrondissements	Postes de douanes
<b>Ifangni</b>	Daagbé	Poste de douane Djegou-Nago
		Poste de douane de Gblogblo
	Ifangni	Poste de douane de Baodjo
		Brigade de douane de Igolo
<b>Sakété</b>	Aguidi	Poste de douane de Modogan
<b>Pobè</b>	Ahoyéyé	Brigade de douane de Oké-Ita
<b>Kétou</b>	Kétou-centre	Poste de douane de Kétou-centre

Source : Travaux de terrain, 2021

#### ✓ Infrastructures de sécurité

Les postes de police sont animés par les policiers d'Unité Spéciale de Surveillance des Frontières (USSF) sous la supervision des commissariats de police. Les policiers d'USSF en plus de leur rôle de sécurisation, ont aussi pour rôle de réprimer et de prévenir la fraude dans le secteur. A cet effet, ils organisent des patrouilles de nuit comme de jour pour intercepter les éventuels fraudeurs dans le secteur d'étude. Quant aux commissariats, ils ont pour tâche de contrôler les entrées et les sorties des personnes. Ils contrôlent également les véhicules sortant du territoire et les enregistrent. Aussi luttent-ils contre le banditisme international et local. Ils s'occupent de la surveillance des trafics d'enfant de même que le passage libre toute personne remplissant les conditions fixées par les lois en vigueur. Le tableau IV montre la répartition de tous les postes chargés de la sécurité au niveau des communes du Département du Plateau.

**Tableau IV : Postes de sécurité installées dans le Département du Plateau**

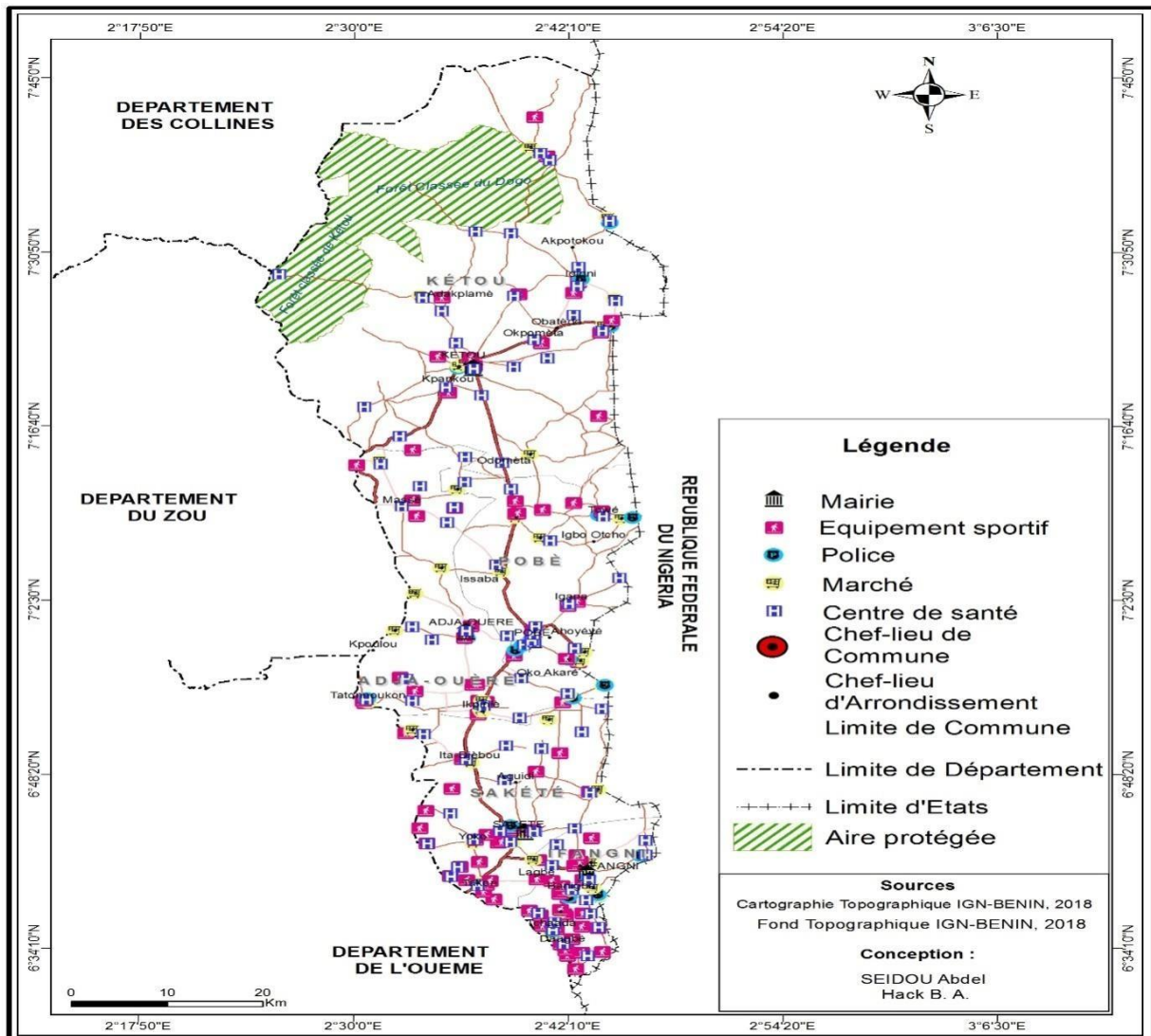
Communes	Arrondissements	Commissariat	USSF
<b>Ifangni</b>	Ifangni	Commissariat de Ifangni	USSF de Ifangni
		Commissariat de Igolo	Néant
	Tchaada	Commissariat de Tchaada	Néant
	Banigbé	Commissariat de Banigbé	Néant
<b>Adja-Ouèrè</b>	Oko-Akaré	Commissariat de Oko-Akaré	Néant
<b>Pobè</b>	Ahoyéyé	Néant	USSF de Ahoyéyé
	Towé	Néant	USSF de Towé
<b>Kétou</b>	Kétou-centre	Commissariat central de Kétou	Néant
	Idigny	Commissariat de Idigny Commissariat spécial de Ilara	USSF de Iwoyé

Source : Travaux de terrain, 2021

#### ✓ Infrastructures socio-communautaires

Pour des besoins d'échanges et de leur sécurisation, des infrastructures ont été érigées le long des espaces frontaliers. Les infrastructures marchandes disponibles au niveau des espaces frontaliers desdites communes permettent de mobiliser des recettes locales. Outre les marchés et entrepôts mis en place dans l'espace frontalier, il y a les sites de parking des camions gros

porteurs, la gare routière d’Ifangni, les centres de santé, les infrastructures sportives. La figure 5 présente la spatialisation des infrastructures du Département du Plateau.



**Figure 5 :** Spatialisation des infrastructures du département du Plateau

L’examen minutieux de l’armature infrastructurale des espaces frontaliers permet de constater que les infrastructures socio-communautaires les plus remarquables sont celles marchandes, sanitaires et sécuritaires. La mise en place de ces infrastructures est une exigence du dynamisme des échanges dans ces espaces. Elle entraîne à leur tour, la construction des habitations et infrastructures hôtelières notamment par les opérateurs économiques. Ces infrastructures qui se comptent par centaine désormais incitent les populations des centres villes à recourir aux périphéries dont les zones frontalières pour y bâtir leurs habitations. Dès lors, l’espace occupé par les agglomérations s’élargit au détriment de celui des végétaux.

### ***Construction des habitations dans les espaces frontaliers du Département du Plateau***

Dans le souci d’être plus près de lieu de travail, certains opérateurs économiques du Département du Plateau érigent dans les espaces frontaliers, des habitations, généralement de fortune. Elles servent à héberger les employés notamment les transporteurs et autres acteurs de la chaîne des échanges frontaliers. La photo 3 montre une habitation de fortune servant à la fois de lieu de stockage des produits en provenance du Nigeria dans la commune de Ifangni.



**Photo 3 :** Vue partielle d'une habitation de fortune non loin du marché BB à Ifangni

**Prise de vue :** A. Seidou, décembre 2020

La mise en place de ces genres d'habitation encourage les populations n'ayant pas assez de ressources financières à s'installer dans les espaces frontaliers du Département du Plateau. Mieux, il existe des hôtels construits dans ces espaces pour faciliter le séjour des opérateurs économiques nigériens qui fréquentent la région. Ces infrastructures constituent un facteur d'occupation de l'espace frontalier. Ce qui fait que de plus en plus, on rencontre quelques habitations modernes et de haut standing dans ces espaces (photo 4).



**Photo 4 :** Habitation moderne construite dans l'espace frontalier à Kétou

**Prise de vue :** A. Seidou, décembre 2020

### 3- DISCUSSION

On retient que l'espace frontalier du Département du Plateau est caractérisé par trois types de zones : les zones dynamiques qui occupent 1485 km<sup>2</sup> soit 57,71 % de l'espace frontalier ; les zones tendues s'étalant sur 451 km<sup>2</sup> soit 17,53 % de l'espace frontalier et les zones amorphes couvrent 637 km<sup>2</sup> soit 24,76 %. Par ailleurs, les activités menées par les acteurs du commerce transfrontalier de ce secteur permettent à ces derniers de subvenir à leurs besoins et d'ériger plusieurs infrastructures socio-communautaires dans ledit espace frontalier.

Plusieurs travaux de recherche ont porté sur la problématique des échanges transfrontaliers en Afrique en général et au Bénin en particulier. Ils ont abouti pour la plupart à des résultats similaires que la présente recherche. C'est ainsi que J-B Vodounou et *al.* (2018, p. 311) ont trouvé que les espaces frontaliers entre le Bénin et le Nigeria sont encore mal connus et leur évolution dépend de l'intensité d'occupation et des activités qui s'y mènent. Ils ajoutent que la représentation cartographique des 477 kilomètres entre les deux pays dans la partie



septentrionale, indique l'évolution de la physionomie de la végétation entre 2003 et 2018. Les données naturelles et socio-économiques leur ont permis d'identifier trois catégories d'espaces à savoir les plus dynamiques, les plus tendus et ceux qui restent amorphes. Ce dernier aspect rejoint d'ailleurs une partie des résultats obtenus par T. Vigninou et B. S. Allagbé (2014, p. 733) dans leur recherche sur les échanges transfrontaliers et la structuration des périphéries nationales dans le secteur Bassila-Tchamba, frontière bénino-togolais quand ils ont conclu que les échanges entre les populations de Bassila et celles de Tchamba ont permis la dynamique du commerce et la structuration de l'espace qui s'observe à travers la naissance de nouvelles agglomérations.

Par ailleurs, parlant des incidences des échanges dans l'espace frontalier Grand-Popo-Athiémé-Lacs, Y. C. Akpakla (2020, p. 9) a conclu que ces échanges exercent un certain impact sur l'économie locale ainsi que sur les acteurs qui l'animent. Cette étude est parvenue aux mêmes résultats mais elle est allée encore plus loin en montrant que le souci d'être proche des lieux d'échange a amené des opérateurs économiques béninois à construire des habitations dans les espaces frontaliers.

## CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il apparaît que la dynamique des échanges frontaliers dans le département du Plateau varie d'un secteur à un autre. L'organisation de cet espace est typique des flux de marchandises qui s'échangent de part et d'autre entre ces deux pays. En effet, l'importance des échanges imprime un certain dynamisme à l'espace et l'on distingue trois grandes catégories à savoir des espaces dynamiques (57,71 % du secteur d'étude), des espaces amorphes (24,76 %) et des espaces tendus (17,53 %). Le développement des activités économiques dans ces espaces entraîne la mise en place des infrastructures marchandes, de sécurité ou de contrôle des formalités. La présence de celles-ci encourage les opérateurs économiques du département à ériger dans les espaces frontaliers, des habitations de fortune ou modernes ; ce qui change la physionomie de ces espaces. Il va sans dire que le développement des échanges entre le Bénin et le Nigeria influence l'organisation de l'espace dans le département du Plateau.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES FRONTALIERS (ABÉGIEF), 2015, *Association Béninoise des Communes Frontalières (ABCF) : un outil stratégique dans la gestion des frontières*, Agenda des frontières 2015, consulté le 12 janvier 2021. URL : <http://www.abegief.org/?webmater-ABeGIEF>.

AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES FRONTALIERS (ABÉGIEF), 2013, *Politique Nationale de développement des espaces frontaliers*, MISPC, Bénin, 231 p.

AÏCHEOU Dossa Alfred, 2017, *Marché des produits agricoles vivriers du Département de l'Atlantique au Sud du Bénin : fonctionnement, implication économiques et spatiales*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.315

AKPAKLA Yvette Cécile, 2020, *Analyse diagnostique et perspectives de développement de l'espace transfrontalier Grand-Popo-Athiémé-Lacs (Bénin et Togo)*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 338 p.

DAT, 2012, *Agenda spatial du Bénin : Schéma National d'Aménagement du Territoire*, Document de travail, DAT, Cotonou, Bénin, 147 p.



- DE RUFFRAY Sophie, HAMEZ Grégory, GRASLAND Claude, LAMBERT Nicola et GALLET-MORON, Emilie, 2011, *Enjeux des territoires frontaliers à l'échelle nationale – vers la détermination et la délimitation de pôles transfrontaliers*, DATAR, 34 p.
- DIALLO Mohamadou Mountaga, 2016, Frontières et activités marchandes en Afrique de l'Ouest : logiques d'acteurs et fonctionnement scalaire, Territoire en mouvement. *Revue de géographie et aménagement*, 20 p.
- FOUCHER Michel, 1994, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, 692 p.
- IGUE John Ogunsola, 2010, Les bases économiques de l'Afrique de l'Ouest précoloniale, in Igué O, Fodouop K, N'Guessan A (éds). *Maitrise de l'espace et développement en Afrique : Etat des lieux*, Paris, Karthala, 99-113.
- IGUE Ogunsola John, 1993, Echanges et espaces de développement : cas de l'Afrique de l'Ouest. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 83-84, 19-39.
- IGUE Ogunsola John et ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, 2012, *Migrations transfrontalières et échanges commerciaux régionaux*, Karthala, France, 77-105.
- IKO AFE Akotchiwa Cossi Sylvestre, 2021, *Echanges frontaliers et développement local dans le Département du Plateau au Sud-est du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 194 p.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), 2016, *Cahier des villages et quartiers de ville du Département du Plateau*, Cotonou, Bénin, 29 p.
- KOMBIENOU Pocoun Damè, 2012, *Influences des systèmes de productions agricoles sur l'occupation des terres, la fertilité des sols et l'agro-biodiversité en zone montagneuse au nord-ouest du Bénin*. Thèse de doctorat, EDP/FLASH/UAC, 291 p.
- MAMADOU KONE Mahanam Moustapha, 2015, *Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : construction d'une communauté d'affaires*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 265 p.
- SANOU Bakary, MAMAN TONDRO Abdou Madjidou, DAKOU Sylvestre Bio, ADAM Youssoufou et GIBIGAYE Moussa, 2021, Enjeux liés à la Traversée de la Frontière Bénino-Togolaise dans le Secteur Materi-Mandouri. In : *European Scientific Journal*, ESJ, 17 (42), 86 consulté le 4 mars 2022. URL : <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n42p86>
- SEIDOU Abdel Hack, DEKAKON Satingo Rolette, ZANNOU Sandé, VIGNINOU Toussaint et TENTE Brice, 2022, Caractérisation de l'espace frontalier du plateau au Sud-Est du Benin. In : *European Scientific Journal*, ESJ, 18 (7), 90 consulté le 14 juillet 2022. URL : <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n7p90>
- VIGNINOU Toussaint et ALLAGBE Benjamin, 2014, Echanges transfrontaliers et structuration des périphéries nationales : le cas du secteur Bassila-Tchamba (Bénin-Togo). *Revue Sciences de l'Environnement, Université de Lomé (Togo)*, n°11 (spécial), Vol 2, ISSN 1812-1403, 458- 768.
- VODOUNOU Jean Bosco, GBADAMASSI Fousséni et ADETONA Luc, 2018, SIG comme outil d'aide à la prise de décision pour la gestion de l'espace frontalier entre le Bénin et le Nigeria. *Conférence internationale sur la gestion des frontières régionales en mutations (BRIT)*, ISBN 978-99982-905-0-1, 311-341

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREa) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.**

**Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.**

**Date de publication : 15 décembre 2022.**

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

#### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

#### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

#### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### **Références bibliographiques Article**

#### **dans revue**

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### **Ouvrages, rapport**

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### **Articles en ligne**

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### **Chapitre d'ouvrage**

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### **Thèse ou mémoire :**

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### **Frais d'inscription**

**Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

#### **Contacts**

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77